

**M. Drew:** Peut-être serait-il très utile si l'adjoint parlementaire pouvait nous communiquer les derniers chiffres pour 1951 jusqu'à l'entrée en vigueur des nouveaux impôts, et après. Ce serait plus instructif.

**M. Sinclair:** Je trouverai cela. L'honorable député n'a pas donné avis, mais je lui trouverai ces chiffres. C'est qu'en ce qui concerne les vendeurs, ce n'est pas l'effet sur leurs affaires pendant un mois qui compte, mais l'effet sur leurs affaires tout le long de l'année. Dans ce tableau on compare l'activité de neuf mois en 1951 à celle de neuf mois l'an dernier.

**M. Drew:** L'honorable député sait fort bien que la réclame dont il a parlé vise l'effet des impôts et restrictions entrés en vigueur assez tard cette année.

**M. Fulton:** Lorsque l'honorable député donnera des chiffres,—j'ignore absolument ce qu'ils révéleront,—pourra-t-il, en même temps, indiquer les chiffres relatifs aux ventes en Colombie-Britannique? Si je ne m'abuse, en effet, cette réclame émanait de la *British Columbia Motor Vehicle Association*.

**M. Sinclair:** En toute justice à l'endroit des vendeurs de ma propre circonscription et des autres circonscriptions de la Colombie-Britannique, je tiens à signaler que cette réclame n'émanait pas des marchands de la Colombie-Britannique, mais de ceux de Vancouver.

**M. Fulton:** Le député déposera-t-il le tableau?

**M. Sinclair:** Je me ferai un plaisir d'obtenir ces renseignements.

**M. Harkness:** Quand l'adjoint parlementaire nous communiquera les renseignements dont il parle, nous procurera-t-il également ceux qui nous permettront de savoir si les chiffres figurant dans cette annonce, en ce qui concerne l'impôt fédéral au Canada et aux États-Unis, sont exacts? Ces chiffres sont de \$450 pour le Canada et de \$100 pour les États-Unis. S'ils ne sont pas exacts, quels sont les véritables chiffres?

**M. Sinclair:** L'honorable député a eu amplement l'occasion de poser sa question au moment où la Chambre était saisie, le printemps dernier, du projet de loi intéressant la taxe d'accise. Je crois me souvenir qu'il l'a posée.

## LE BLÉ

### ENTREPÔTS À CHURCHILL—DEMANDE D'AGRANDISSEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. R. Knight (Saskatoon):** J'aimerais répéter la question que j'ai posée au ministre des Transports l'autre jour. Il n'y a pas répondu parce que, a-t-il dit, on ne lui avait pas adressé d'instances jusque-là. Le Gouvernement a-t-il songé à agrandir les entrepôts des céréales au port de Churchill, après les instances que lui a adressées le conseil de l'Union interprovinciale des cultivateurs?

**L'hon. Lionel Chevrier (ministre des Transports):** Autant qu'il m'en souviennne, j'ai reçu une lettre d'un syndicat de la Saskatchewan. Avant de répondre à la question, j'aimerais relire cette lettre plus attentivement, car je ne l'ai reçue que ce matin. Peut-être serai-je alors mieux en mesure de répondre à la question.

## LE TABAC

### INTERPELLATION AU SUJET DE LA PRÉSENTATION D'UN BUDGET INTÉRIMAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. George A. Drew (chef de l'opposition):** J'aimerais poser une question au premier ministre. Vu que je ne l'en ai pas prévenu, je reconnais qu'il ne peut donner de longues explications. Étant donné certaines rumeurs lancées dans des circulaires intéressant l'industrie du tabac au Canada, le Gouvernement a-t-il l'intention de présenter, au cours de la présente session, ce qu'on pourrait appeler un budget intérimaire ou un budget en petit?

**Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre):** Non, nous n'avons pas du tout cette intention.

## LOI SUR L'ARPEMENTAGE DES TERRES DU CANADA

### RÉVISION ET CODIFICATION D'UNE LOI ANTÉRIEURE

**L'hon. George Prudham (ministre des Mines et des Relevés techniques)** propose la 3<sup>e</sup> lecture du bill n<sup>o</sup> 14 concernant l'arpentage des terres publiques du Canada.

La motion est adoptée, le bill est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

## LA LOI DES PENSIONS

### AUGMENTATION DE LA PENSION ACCORDÉE POUR INVALIDITÉ ET POUR DÉCÈS

**L'hon. Hugues Lapointe (ministre des Affaires des anciens combattants)** propose que la Chambre se forme en comité pour étudier le projet de résolution ci-après: